

L'agriculture littorale, une agriculture de front?

Spécificités et dynamiques socio-environnementales des activités agricoles en bord de mer

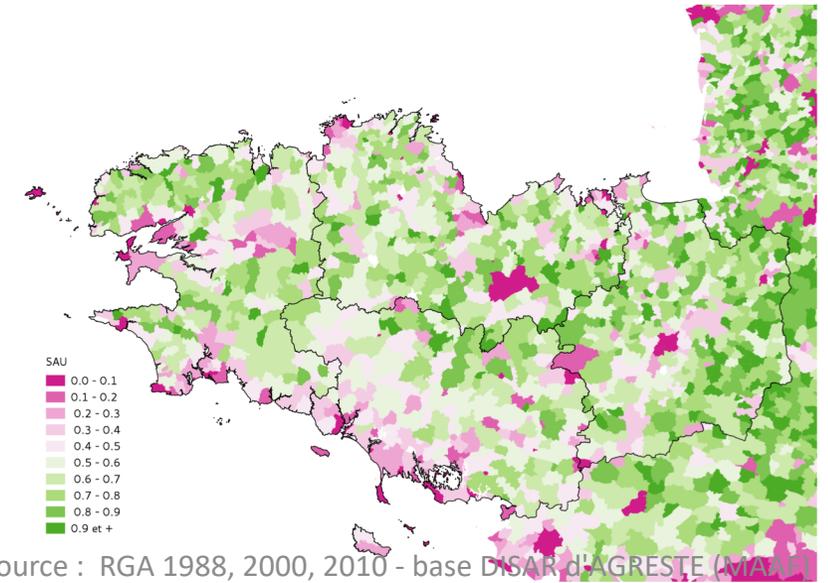


Franck Smadja, éleveur de vaches Pie Noire, Cléden Cap Sizun; Sophie Pattée, animatrice du CIVAM 29, Brasparts; Alix Levain, chargée de recherche au CNRS, UMR AMURE, Plouzané

Colloque Restobs, Crozon, 21-22 novembre 2019

Quelques spécificités de l'agriculture en zone littorale en Bretagne...

- Une SAU supérieure à la moyenne nationale dans les communes littorales
- Une diminution drastique du nombre d'exploitations, plus prononcée sur le littoral (1988-2000)
- Moins de surface agricole dans les communes littorales et dans le Sud de la Région
- L'une des rares régions où ruralité et littoralité coïncident encore de façon significative : une densité d'exploitations qui reste importante
- De fortes tensions liées aux conséquences sociales et environnementales de l'intensification agricole



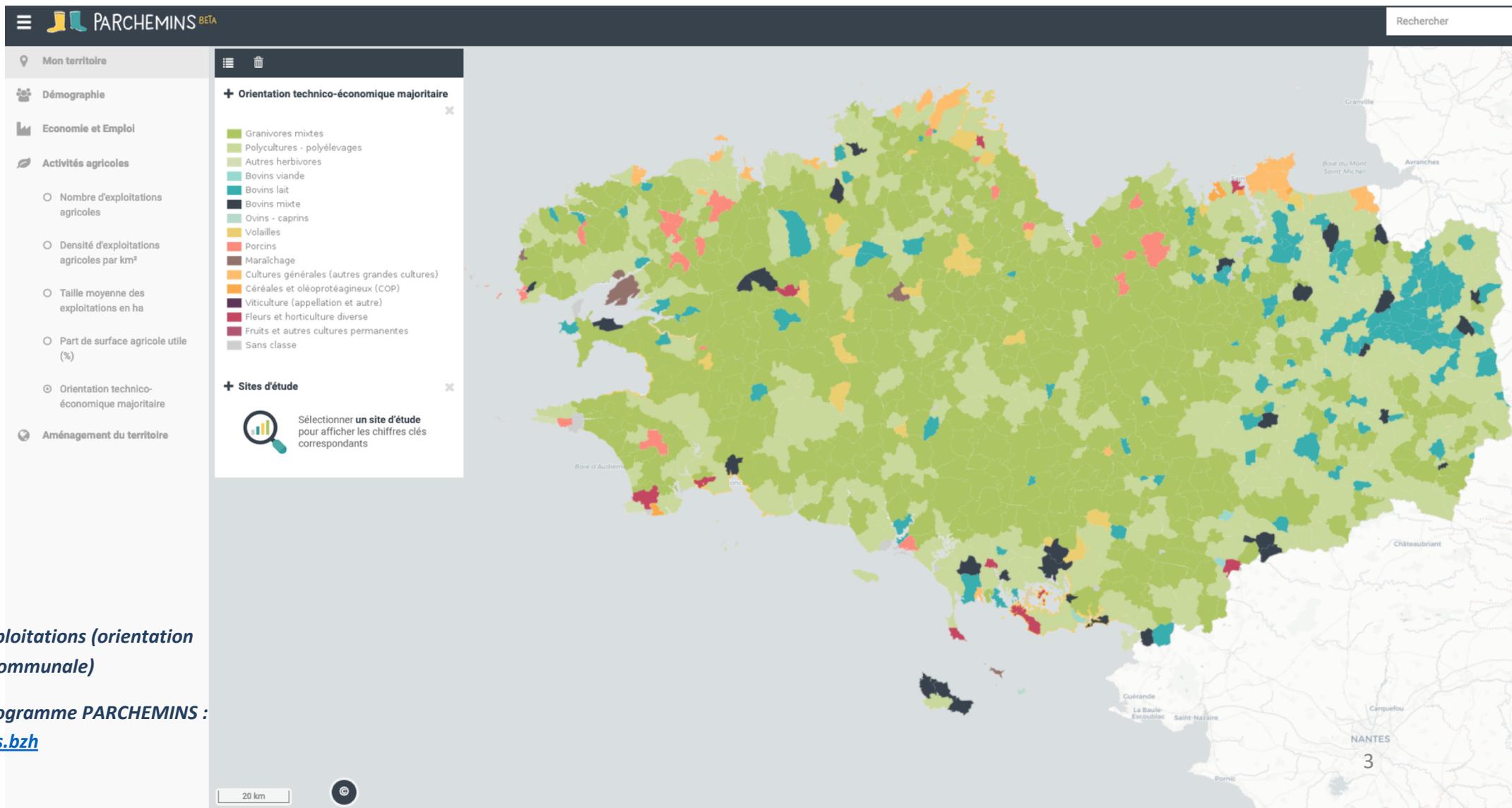
Part de la SAU dans la superficie communale



Eleveurs de porcs défendant leur activité et leur présence sur le littoral, 2013 (Kerlaz, Finistère)

Une diversité de systèmes et de pratiques

- Diversité de systèmes:



L'orientation technique des exploitations (orientation majoritaire à l'échelle communale)

Source : Agreste, 2010/Inra – Programme PARCHEMINS : www.parchemins.bzh

Une diversité de systèmes et de pratiques

- Maintien de systèmes spécialisés, traditionnellement favorisés par les conditions pédo-climatiques littorales ex. cultures maraîchères de plein champ de la Ceinture dorée : limons éoliens + absence de gel



Champs de tulipes à la Pointe de la Torche (Plomeur, Finistère)



Françoise Bocher, exploitante agricole photographiée en 2011,

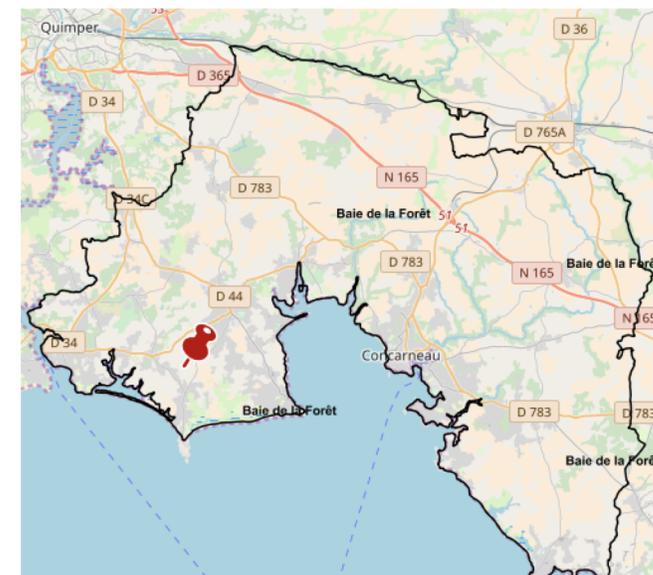
(Ploubazlanec, Côtes d'Armor)

Une diversité de systèmes et de pratiques

- Maintien de systèmes spécialisés, traditionnellement favorisés par les conditions pédo-climatiques littorales ex. cultures maraîchères de plein champ de la Ceinture dorée : limons éoliens + absence de gel
- Développement de nouveaux systèmes, lié :
 - Aux possibilités limitées d'adaptation des exploitations dans le cadre conventionnel (ex. élevage)
 - Aux dynamiques d'installation hors cadre familial : ex. exploitations maraîchères de petite taille en bio/circuits courts
 - A la proximité d'importants bassins de consommation permanents/saisonniers
 - Au développement d'une agriculture mixte et/ou de services: ex. entretien de parcelles privées ou publiques



MICKAËL LE CORRE



Maraîcher

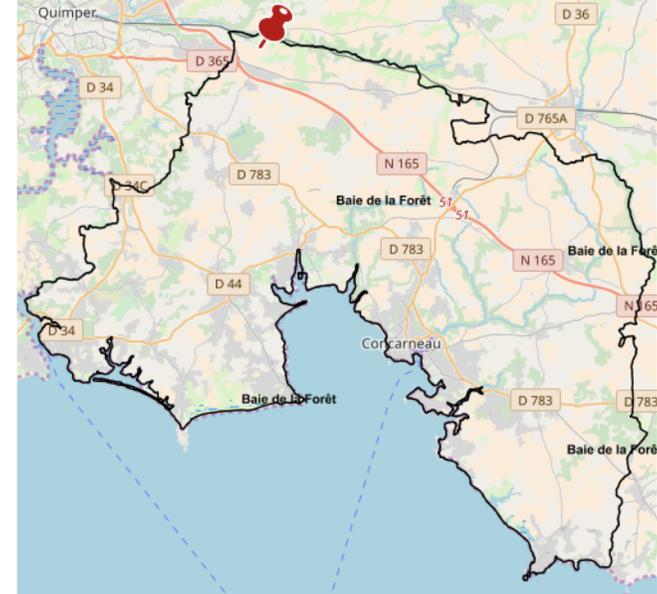
« On est un peu dans notre monde quoi. Comme on passe tout le temps à travailler, on n'a pas trop le temps de voir les autres. »

« Et puis j'aime bien le contact, j'aime bien parler avec les gens. Ben justement c'est peut-être dans ces moments-là que je prends la vie de l'extérieur un peu, que je vois un peu les extérieurs. »

« CAPITAINE » RONAN QUÉMÉRÉ



Bovins lait et viande, porcs

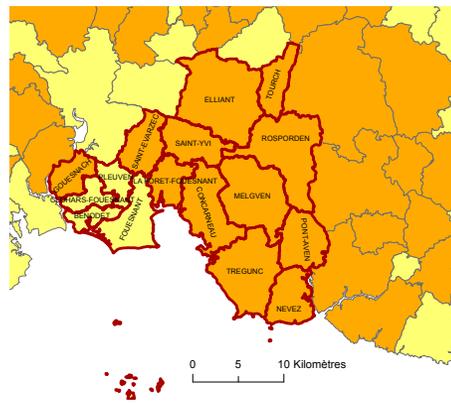


« Moi depuis que je suis installé, j'ai repris quatre exploitations et demi. »

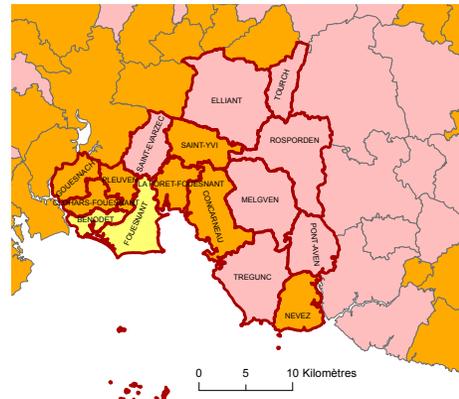
« En plus d'être au nord du canton, on est au nord de la voie express. »

La problématique foncière

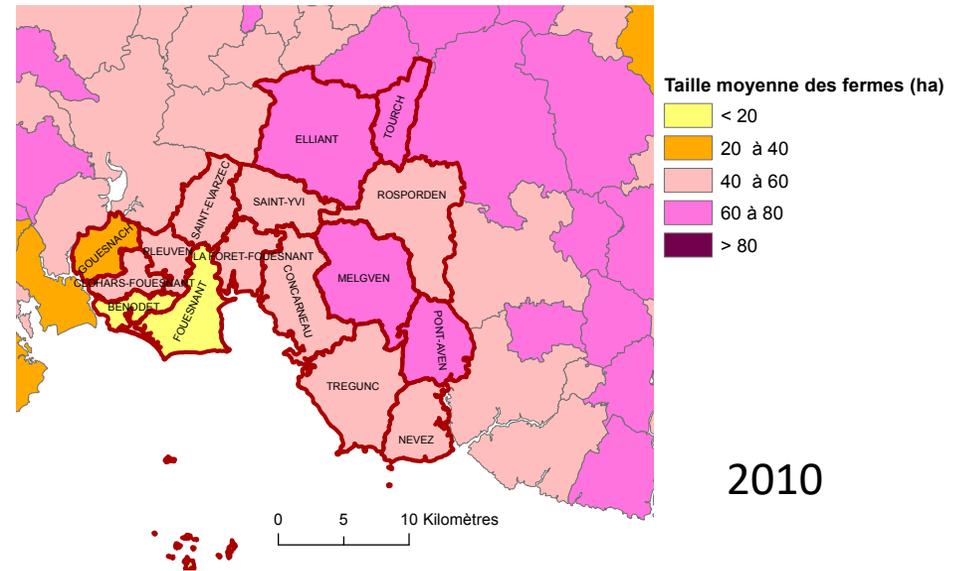
- Plus forte proportion d'espaces naturels protégés
- Pression de la résidentialisation littorale
- Limites de constructibilité plus importantes, notamment pour les bâtiments d'exploitation
- Spécificité de la tenure dans certaines communes littorales / absence de remembrement



1988



2000



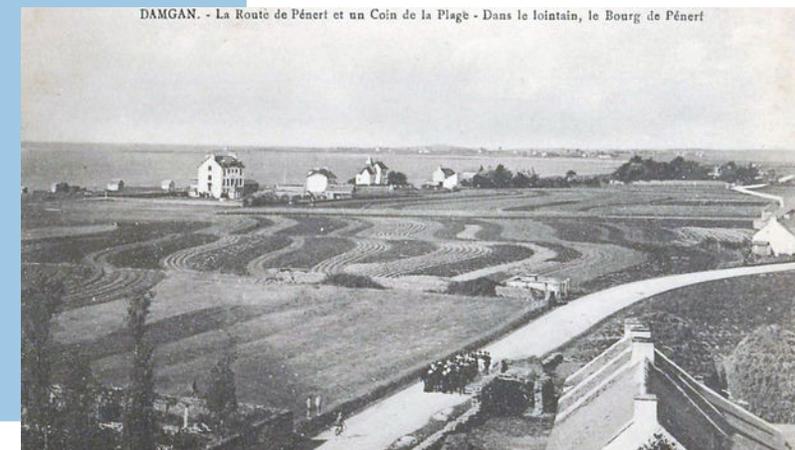
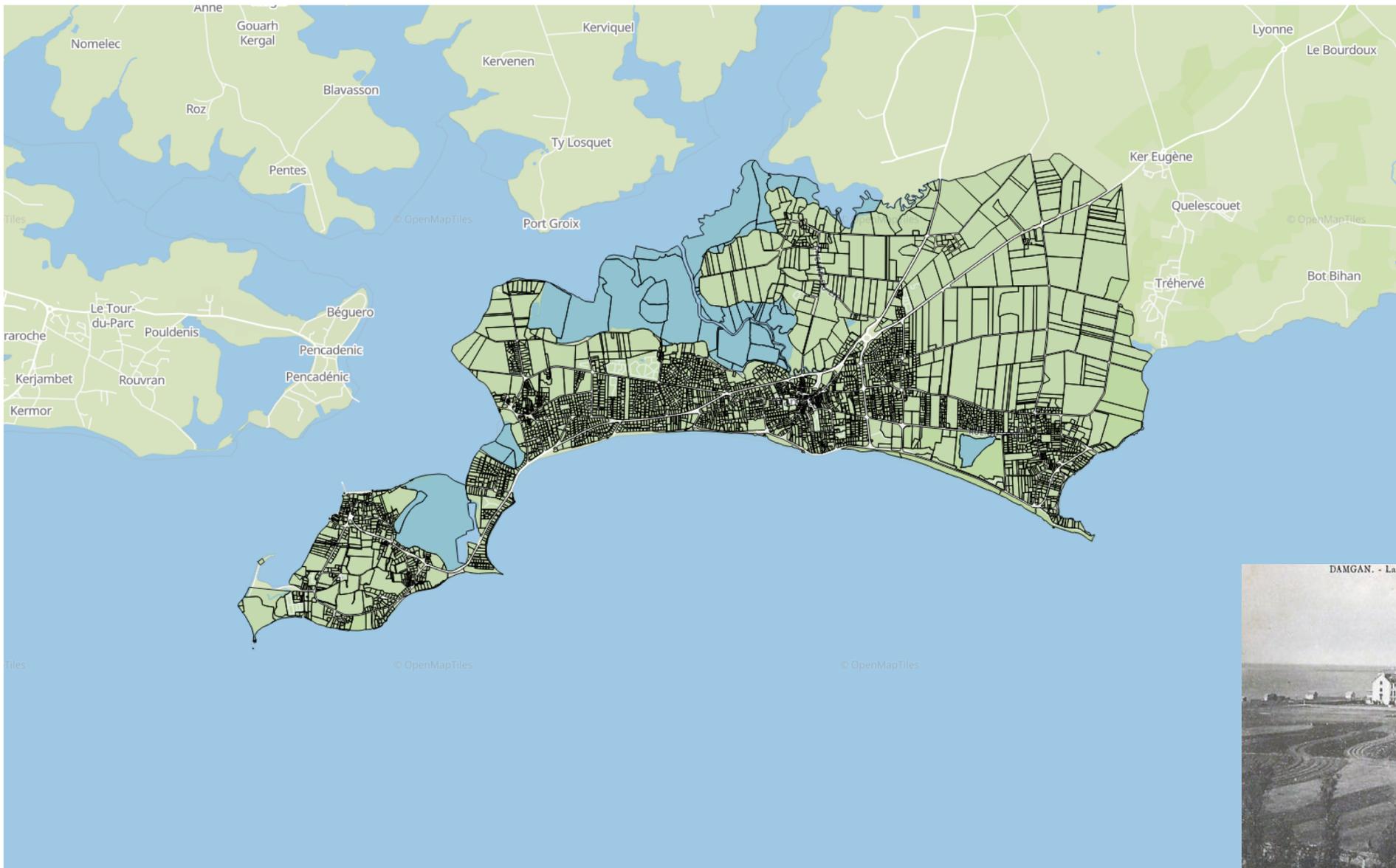
2010

« Fousnant était traditionnellement un secteur agricole mais avec de très petites structures. Fousnant après n'a pas été impacté par le remembrement parce que la commune n'a jamais voulu aller vers le remembrement, donc on a des parcelles agricoles qui sont très petites. [...] Des choses qui aujourd'hui ne sont plus concevables en agriculture. Et de ce fait toutes ces petites fermes se sont arrêtées quand les personnes ont disparu. »

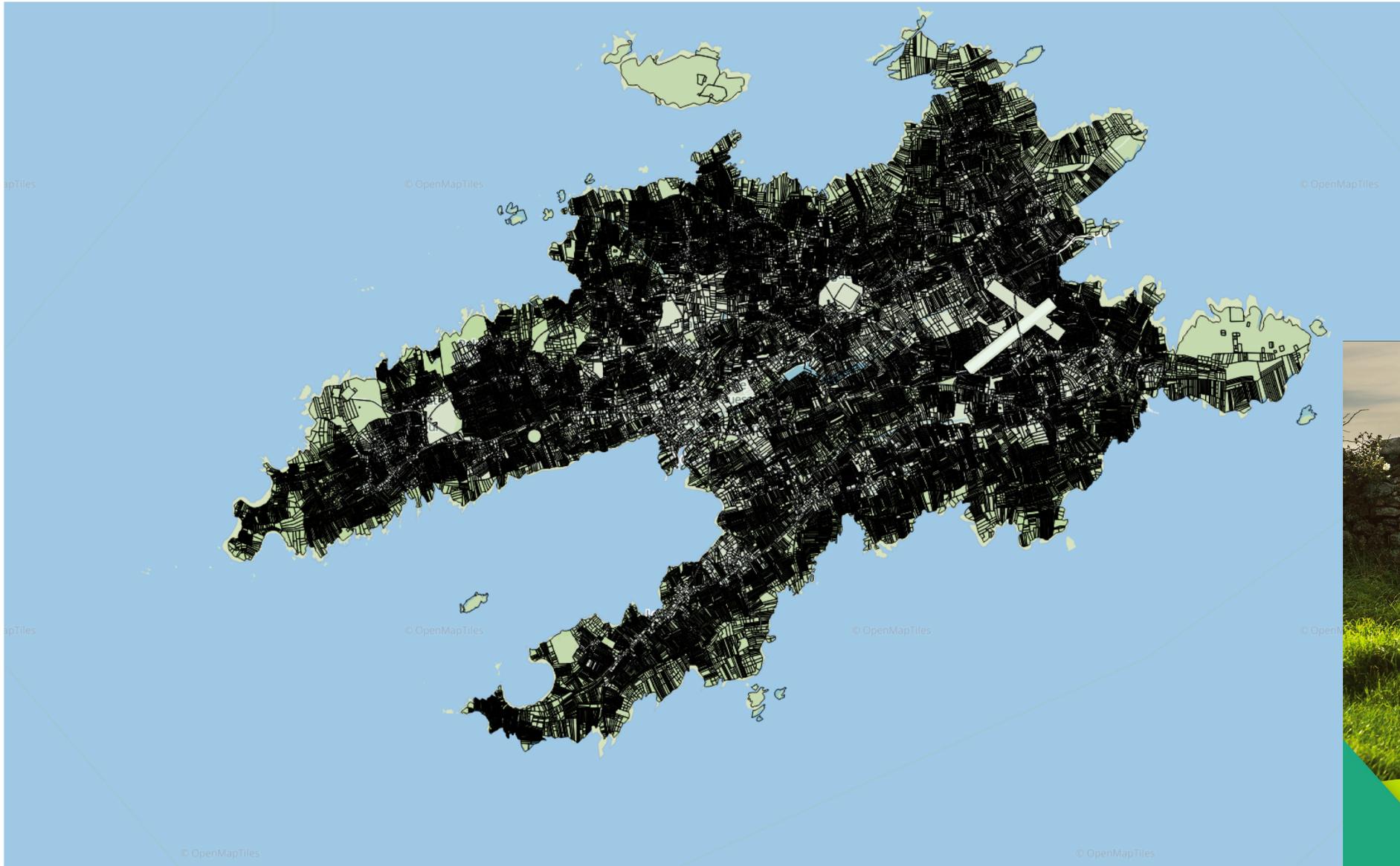
Eleveur de volailles, Fousnant, octobre 2017

« Moi depuis que je suis installé, j'ai repris quatre exploitations... [...] Donc des gens qui avaient une petite structure, entre 15 et 20 ha. »

Eleveur de bovins lait/viande et de porcs, St Evarzec, octobre 2017



Plan cadastral de la commune de Damgan (Finistère)



Plan cadastral de la commune de Ouessant (Finistère)



RÉUNION PUBLIQUE FRICHES ET AGRICULTURE : QUEL AVENIR SUR L'ÎLE ?

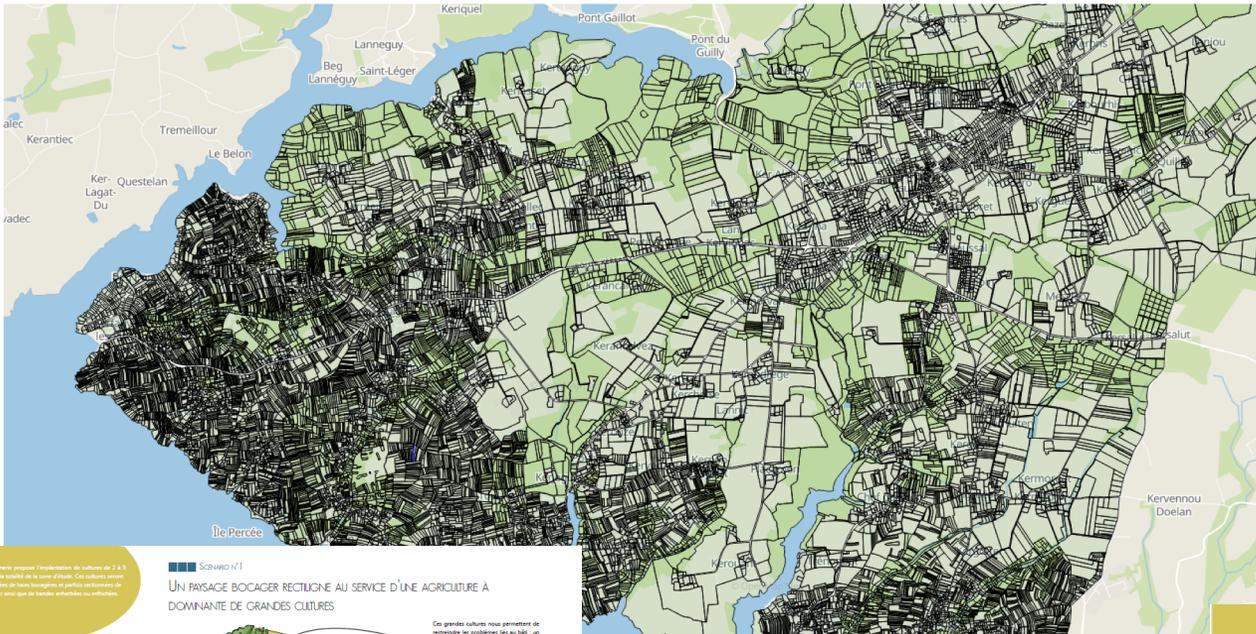
- Interventions de la Commission Environnement, du Conservatoire du Littoral et du PNRA
- Evolution de l'agriculture et question de la friche sur l'île
- Résultats de l'enquête auprès des Ouessantins
- Retour d'expérience : Violaine et Sébastien Hautchamp, agriculteurs sur l'île d'Arz (sous réserve)
- Discussion autour de l'étude

La réunion sera suivie d'un pot.

**JEUDI 11 FEVRIER
17H30
SALLE POLYVALENTE**

Credit photo : iKerolias





- Arrêt des cultures autour de 1950
- Extension urbaine
- Montée du tourisme
- Erosion du littoral
- Emboisement et enfrichement des parcelles
- Exode rural

SCENARIO N°1
UN PAYSAGE BOCCAGER RECTILIGNE AU SERVICE D'UNE AGRICULTURE À DOMINANTE DE GRANDES CULTURES

Ce scénario propose l'implémentation de cultures de 2 à 5 ha et à un intervalle de 8 ans d'arrachée. Ces cultures seront implantées de façon régulière et parcellaire rectiligne afin de faciliter l'entretien et les récoltes.

Ces grandes cultures nous permettent de retrouver les problèmes liés au bâti : un espace commun sera disponible pour les agriculteurs dans le bourg pour y déposer leur matériel et sera facilement accessible à tous les véhicules.

Ce scénario propose la construction de deux fermes agricoles, sans des cultures sur parcelles de grande dimension, à la place d'un paysage bocagère.

SCENARIO N°2
UN PAYSAGE BOCCAGER DICHOTOMIQUE AU SERVICE D'UNE AGRICULTURE DIFFÉRENCIÉE

Dans les zones humides, au relief plus élevé, des espaces boisés existants en friche seront conservés.

Dans les zones humides, au relief plus élevé, des espaces boisés existants en friche seront conservés.

Ces parcelles agricoles et arborées seront de grande taille et produiront un bois capable sur l'horizon. Le paysage paysager proposé sera peu promouvé. Ce sera le paysage sans être rectiligne pour une production plus rentable.

Ces chemements bocagères seront nombreux dû à la taille des parcelles à l'intérieur dans les bocages existants.

Au bord du littoral, quelques ruines seront réhabilités pour conserver une partie du patrimoine et de l'identité du lieu sans déborder l'agriculture. Ils seront présents autour que possible au sein des bandes enterrées des cultures.

On observera principalement des cultures de céréales, légumes racines et légumes qui seront mises en place sur les grandes parcelles. Grâce à ces grandes cultures basses, le milieu sera ouvert face au paysage de la mer, baignades et parcelles d'arboriculture ou agriculture intensive.

Dans les zones humides, au relief plus élevé, des espaces boisés existants en friche seront conservés.

Ces bandes en friche délimitent de grandes parcelles seront conservées pour créer un maillage et préserver des points de biodiversité. Des haies seront créées pour constituer un paysage bocagère riche et diversifié.

Les autres vergers situés sur les versants près des cours d'eau, et autour des habitations seront réhabilités. Proposés en libre accès, ils offriront aux habitants et aux touristes la possibilité de visiter et de consommer les fruits.

D'espaces humides délimitent les parcelles près du littoral seront réhabilités. Selon l'agriculture existante, certains vergers seront enterrés ou déplacés, pour agrandir le parcelle jusqu'à cinq hectares et ainsi faciliter le travail ou bien les conserver dans le cas du maréchage.

Sur le zone côtière, en amont de l'espace sous gestion du Conservatoire du Littoral, le paysage, ouvert et constitué de petites parcelles enterrées, sera proposé au maréchage. Une agriculture plus rentable et plus sensible aux aléas climatiques, moins, mais, qui au paysage.

34 >>> Etude paysagère et Préconisations d'aménagements du littoral de Moëlan-sur-Mer

SCENARIO N°3
UN PATCHWORK PAYSAGER COMPLEXE POUR UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE DE PETITE ÉCHELLE

Ce troisième scénario propose la vision d'un paysage agricole formant un patchwork dense de petites parcelles et un mode d'agriculture de petite échelle s'appuyant notamment sur les systèmes de polyculture-élevage.

Ce modèle, reprenant des principes pré-existants dont l'agriculture traditionnelle de la région et insérant des éléments nouveaux pour une agriculture durable, propose une mosaïque paysagère fine. Elle sera constituée d'activités très variées implantées en cohérence avec les besoins du milieu, qu'il s'agisse d'offre locale ou de pratiques adaptées au milieu.

Ce système aura pour avantage d'offrir aux habitants la possibilité d'acheter des produits locaux, diversifiés et répondants à leurs exigences de qualité.

Une des difficultés sera de s'assurer que malgré la diversité des activités agricoles, le morcellement du parcellaire reste limité, avec un minimum de surface d'un hectare et demi réparti au maximum en deux parties.

Une autre contrainte sera de trouver un équilibre en nombre et en nature d'exploitations dans chaque type d'activité, afin d'avoir des productions complémentaires et peu de concurrence.

En ce qui concerne le bâti, il sera mis à disposition un certain nombre de locaux de stockage ou d'abris pour les animaux d'élevage, qui seront installés dans un périmètre ne nuisant ni au réseau hydrologique, ni à la qualité du paysage environnant les habitations.

Ce modèle favorise la présence d'une grande diversité de productions, qu'il s'agisse de produits d'élevage (viande, lait, œufs, fromage), de maréchage, de culture céréalière, de fourrage, d'apiculture, ou d'utilisation de variétés et races anciennes et rustiques. Par cela ce modèle s'inspire du mode d'agriculture traditionnelle présent sur la commune et permet le développement d'une biodiversité de qualité, une meilleure gestion des contraintes sur les cultures (ravageurs, irrigation, aléas climatiques, etc.) et la valorisation des particularités de ce territoire.

>>> Etude paysagère et Préconisations d'aménagements du littoral de Moëlan-sur-Mer

Plan cadastral de la commune de Moëlan (Finistère)

Scénarios issus du projet de revalorisation de friches littorales

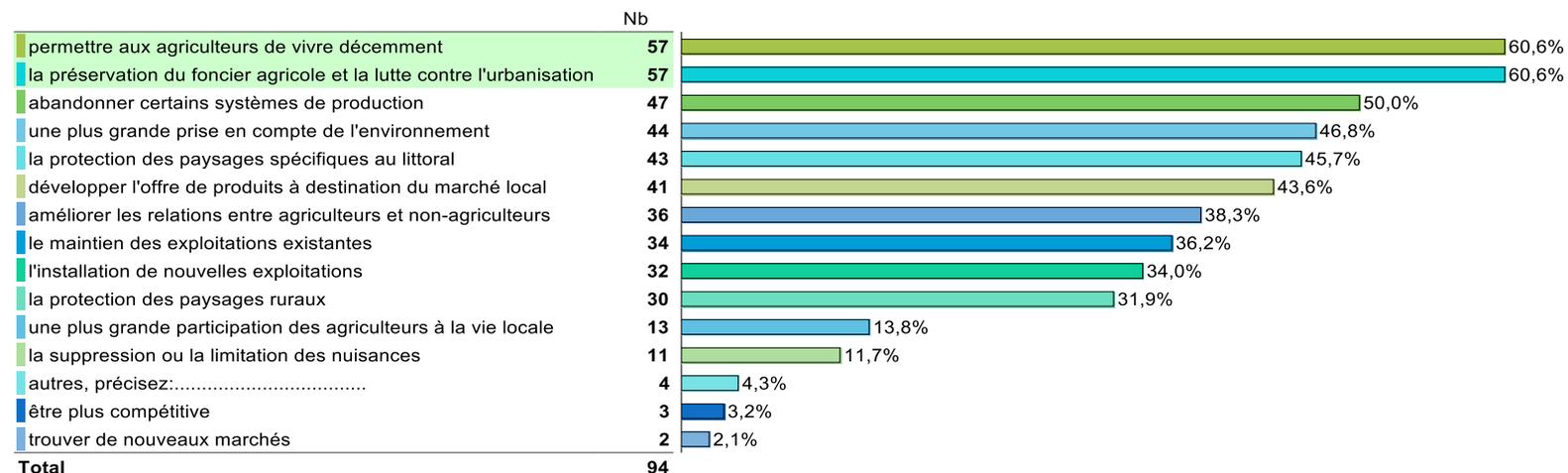
Source: Agrocampus Ouest/Chloé Froger, 2016

Des attentes multiples

Quels sont pour vous aujourd'hui les principaux enjeux concernant l'agriculture en zone littorale (5 réponses possibles)? N'hésitez pas à expliciter vos réponses

Ce qu'il faut retenir : les 3 modalités les plus citées sont la préservation du foncier agricole et la lutte contre l'urbanisation; permettre aux agriculteurs de vivre décemment; abandonner certains systèmes de production

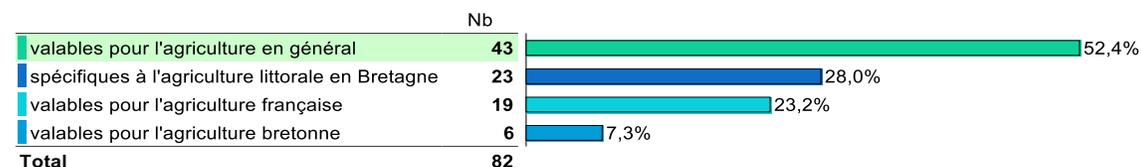
Taux de réponse : 96,9%



Ces enjeux vous paraissent-ils plutôt...

Ce qu'il faut retenir : les 3 modalités les plus citées sont valables pour l'agriculture en général; spécifiques à l'agriculture littorale en Bretagne; valables pour l'agriculture française

Taux de réponse : 84,5%



RENCONTRES DE KERVIC 2018

FILMS DOCUMENTAIRES • RENCONTRES-DÉBATS
BALADES CURIIEUSES • PRODUITS LOCAUX
FEST NOZ • ET AUTRES DÉCOUVERTES

L'AGRICULTURE, CÔTÉ LITTORAL

8 > 10
JUIN 18
NÉVEZ

ENTRÉE LIBRE

WWW.RENCONTRESDEKERVIC.FR



*Extrait d'une enquête par questionnaire menée auprès du public des 1ères Rencontres de Kervic
(100 personnes enquêtées, juin 2018)*

Parcellaire laitières



Parcellaire Pointe du Van



En rouge : flux touristiques



CIVAM du Finistère

CAMPAGNES VIVANTES

Le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural du Finistère (CIVAM 29), association loi 1901 est un mouvement d'éducation populaire.

Sa volonté est d'agir ensemble pour un développement durable et solidaire du monde rural, promouvoir et développer une agriculture économiquement viable, socialement équitable et écologiquement saine.

Accompagner à travers le collectif

↓
S'installer, créer, transmettre
des activités agri-rurales

↓
S'épanouir dans des projets collectifs

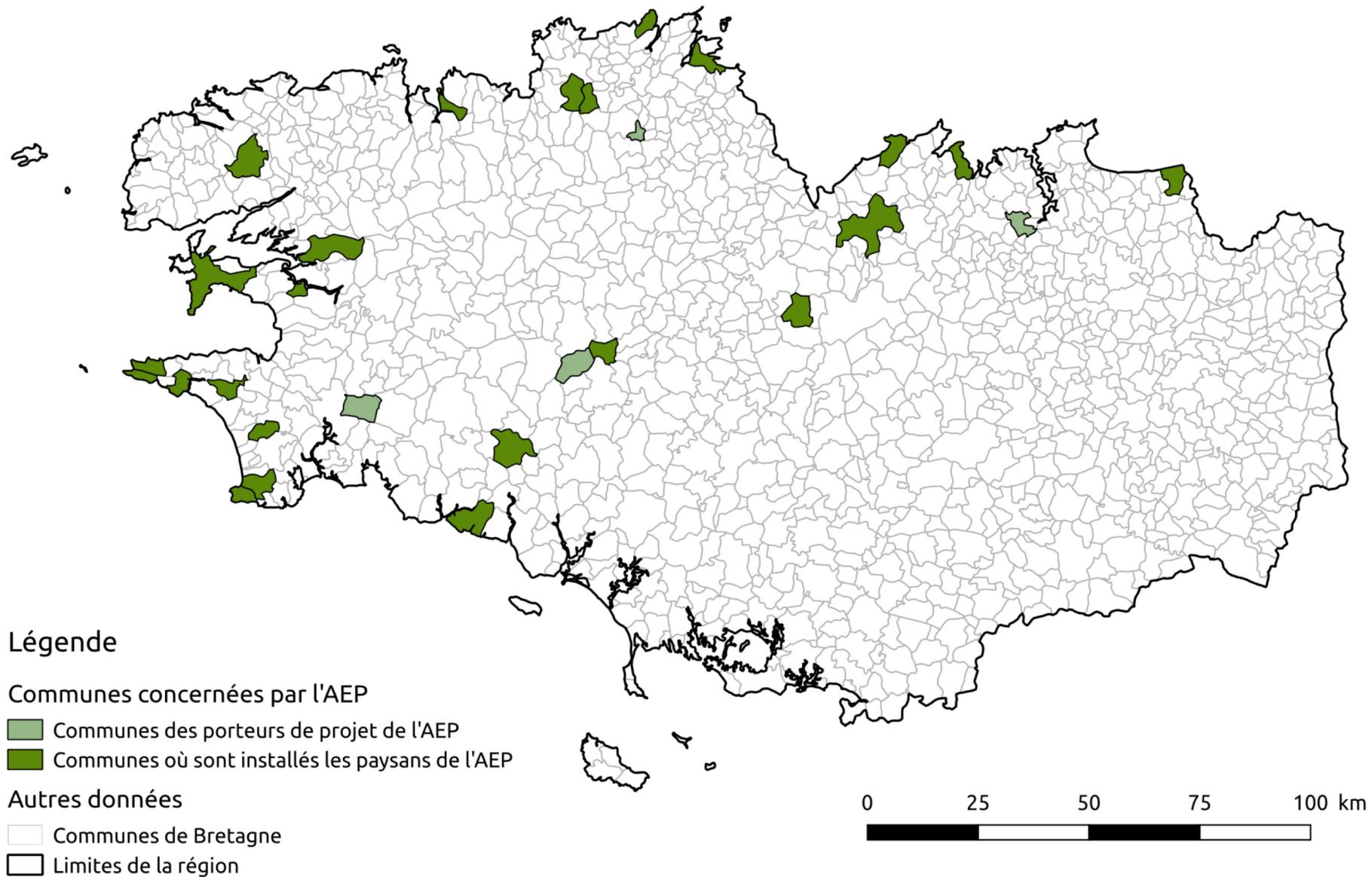
↓
Progresser dans son activité
et ses pratiques économes et autonomes



CIVAM 29

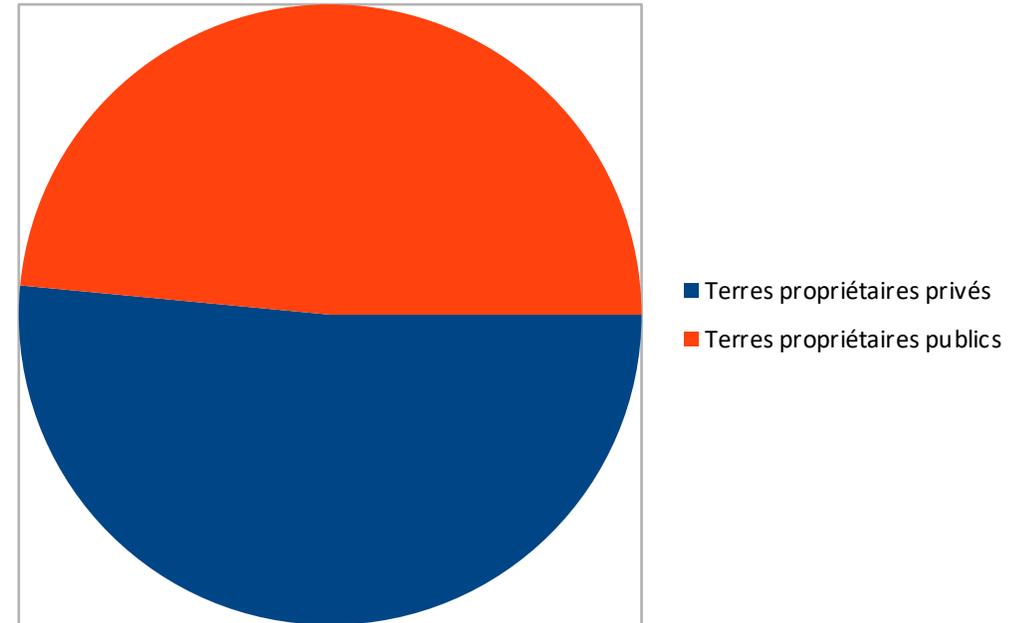
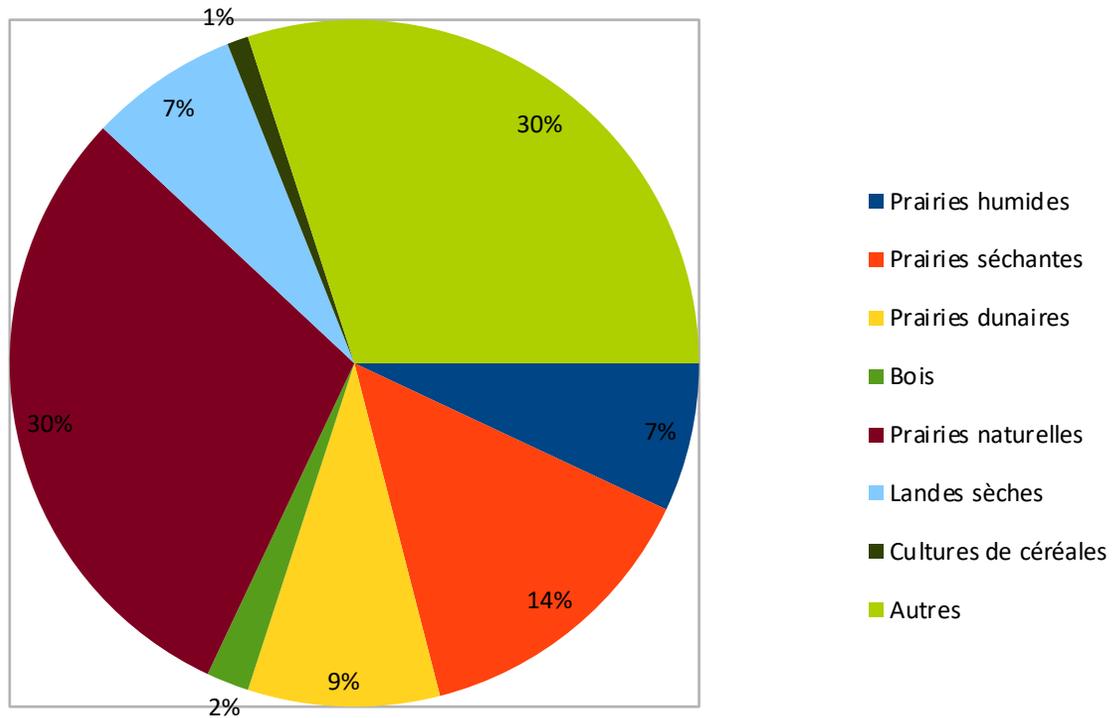
4 rue Saint Michel - 29190 Brasparts
02 98 81 43 94 - civam29@orange.fr
Site internet: www.civam29.org

Répartition des paysan.ne.s participants à l'AEP



FONCIER : Faire-valoir et assolement

Assolement des 13 fermes



VALORISER LES VÉGÉTATIONS SEMI-NATURELLES PAR L'ÉLEVAGE

- GROUPE DE TRAVAIL

CONSTATS

- ARTIFICIALISATION des terres.
- ABANDON des zones difficiles LANDES - ZONES HUMIDES - FONDS DE VALLES...

OBJECTIFS

- Reconcilier ces milieux comme des RESSOURCES ALIMENTAIRES
- AUTONOMIE & RESILIENCE
- Se réapproprieter, acquérir et expérimenter des SAVOIRS FAIRE

ACTIONS PRÉVUES

- 1 COMPRENDRE**
SAVOIRS-FAIRE comprendre les artisans
lieux connaître les milieux
connaître REPERES
le fractionnement des sols. **TECHNIQUES**
- 2 EXPÉRIMENTER**
NOUVELLES-PRATIQUES
CAPITALISER
Réalisation de diagnostics
améliorer les pratiques et mesurer les repercussions.
- 3 DIFFUSER**
RESULTATS journées d'échange
Rencontres avec les gestionnaires **SENSIBILISER**
FAIRE VALOIR crée du dialogue

2019 2021 **QUI?** CIVAM 29 CEDAPA (22) **AVEL** SCOPELA PATUR'AJUSTE ENRA ... **€** REGION BRETAGNE VIVEA

